



APPEL DU 17 NOVEMBRE



Édouard Philippe maintient la hausse des taxes sur les carburants qu'il justifie par la transition écologique. Il explique qu'il n'y a pas le choix et qu'il y a urgence !

C'est faux ! en réalité : Les taxes dites écologiques collectent annuellement environ 20 milliards d'euros auprès des consommateurs d'électricité et de carburant. Contrairement à ce que croit une grande majorité de nos compatriotes, elles ont très peu d'influence sur nos émissions de CO2 mais, permettent à certains de se gaver sur le gâteau des **Énergies Renouvelables Intermittentes (ENRi) !**

La CCE (Contribution Climat Énergie) va augmenter en passant de 8 Mds à 11,7 Mds d'euros par an, en 2018. Le principe de cette taxe serait d'inciter les automobilistes à faire le choix de véhicules faisant de moins en moins appel aux combustibles fossiles.

En réalité, une grande partie de cette taxe est utilisée pour **participer au financement de la construction d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques**. En effet, jusqu'en 2016, Ils étaient entièrement financés par une autre taxe sur l'électricité, la CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité). Le montant de cette taxe devenant insupportable pour de nombreux consommateurs d'électricité en précarité énergétique, il fut décidé de la limiter. Et comme, de façon prévisible, les dépenses de soutien aux ENRi ont continué à augmenter pour atteindre 8 Mds d'euros par an, on décida de taxer, en plus, les carburants par la CCE. **Ainsi, une grande partie de cette hausse permet de faire face à l'augmentation du soutien de l'éolien et du photovoltaïque.**

La contribution des Français à la CSPE et à la CCE, pour un montant d'environ 20 Mds d'Euros, ne permet pas de lutter contre le réchauffement climatique, **mais prioritairement de faire fonctionner le business des ENRi**, comme l'a démontré le rapport de la Cour des comptes sur le financement des énergies renouvelables intermittentes (121 Mds d'€ + 25 Mds pour de l'éolien offshore). Il faut évidemment rembourser ces 146 Mds et financer le rachat à perte de la production des quelque 6 000 éoliennes déjà construites.

Voilà donc l'explication des augmentations du prix des carburants.

En conclusion, ce que doivent savoir les Français, c'est que l'éolien comme le photovoltaïque introduisent plus de CO2 par leurs impacts carbone, et à un tarif 2 à 4 fois plus élevé que le prix du marché de l'électricité, mais surtout, ils se construisent en parallèle du réseau historique et sont **strictement d'aucune utilité** puisque tout le monde a bien remarqué qu'en hiver par temps très froid le soir, sans vent ni soleil, l'électricité continue à être produite en France. EDF a depuis très longtemps dimensionné sa production en fonction des besoins extrêmes, sans compter sur ces **ENR intermittentes**.

CONCLUSION : POUR SE BATTRE CONTRE L'AUGMENTATION DE LA TAXE SUR LES CARBURANTS, IL FAUT INTERDIRE TOUT NOUVEAU PROJET EOLIEN ET PHOTOVOLTAÏQUE ET NE PAS RENOUELER LES CONTRATS ACTUELS QUI ARRIVENT A TERME. SI ON NE FAIT PAS CELA, LE LITRE DE G.O. A 2,50 € N'EST PLUS TRÈS LOIN.